

Questions orales

Le gouvernement a porté une attention toute particulière aux problèmes des Sud-Africains. J'ai dit au député que j'étais toujours prête à examiner les faits nouveaux qu'on me présente.

L'homme dont il parle a une femme et un enfant en Allemagne. Il faut aussi tenir compte d'eux. Il a en outre de la famille au Canada qui est mesure de le parrainer. Bref, même si la voie qu'il a choisie pour venir au Canada m'a un peu déconcertée, je suis tout à fait disposée à réexaminer son cas.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Des milliers d'immigrants de l'Europe de l'Est ont été parrainés dans la catégorie désignée d'exilés volontaires. Il s'agit là d'un programme très réussi dans le cadre duquel des immigrants viennent s'installer au Canada sans qu'il en coûte un sou au gouvernement ni aux contribuables canadiens.

On a demandé maintes fois à la ministre si ce programme allait être maintenu. Quelles modifications va-t-on y apporter au juste et que fait-on des demandes qui ont déjà été approuvées dans la catégorie désignée d'exilés volontaires?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je tiens à corriger la prémisse selon laquelle l'installation de ces immigrants ne coûte rien au gouvernement. Même dans le cas de parrainages privés, le gouvernement absorbe une partie considérable des coûts d'installation des personnes qui immigrent ici dans la catégorie désignée. Nous le faisons toujours avec joie, car nous croyons que le parrainage privé est un excellent moyen pour les immigrants de s'installer au Canada. Il existe pour ce genre de choses une demande ouverte que nous appuyons.

En ce qui concerne le coeur de la question, nous n'avons pas encore décidé de modifier la catégorie désignée. Le député n'ignore pas que, compte tenu des changements qui ont cours à l'heure actuelle en Europe de l'Est, nous examinerons la question de l'immigration en provenance de ces pays une fois qu'il sera établi en politique étrangère qu'ils se démocratisent de façon stable et permanente. Mais nous ne sommes pas encore en mesure de prendre une décision à cet égard.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, dans ce cas, je demande à la ministre de se

renseigner pour savoir pour quelle raison des agents d'immigration refusent de prolonger les visas des personnes dont les dossiers sont à l'étude, de sorte que l'on ne peut même pas les convoquer à des entrevues et qu'elles doivent retourner dans leur pays d'origine.

Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que l'Europe de l'Est évolue vers des formes de gouvernement démocratiques, comme nous l'a dit sa collègue, et qu'à l'avenir les personnes en provenance de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Hongrie n'auront sans doute plus accès à la catégorie désignée d'exilés volontaires, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures va-t-il ouvrir sans tarder des bureaux des visas dans ces pays, qui pourront traiter normalement les demandes d'immigration? Comme il le sait, le Canada n'offre ces services nulle part en Europe de l'Est ou en Union soviétique.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme le député le sait et comme on l'a dit aux audiences du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur la semaine dernière, nous envisageons activement la façon dont nous pourrions réorganiser notre personnel, réaffecter les personnes qui travaillent pour le ministère des Affaires extérieures. Il n'y a pas de doute que nous devrions avoir plus de personnel en Union soviétique et en Europe de l'Est et du Centre. Il est certain également que nous n'avons pas une grande marge de manoeuvre financière et que nous devons déplacer des gens pour les affecter dans cette partie du monde.

M. Blackburn (Brant): Embauchez-en d'autres.

M. Clark (Yellowhead): Le NPD propose que nous embauchions d'autre personnel. Leur solution à tous les problèmes est de dépenser de l'argent que nous n'avons pas. Ce n'est pas une option que des gens raisonnables peuvent envisager.

Nous allons étudier la réaffectation de notre personnel. J'espère que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration ou moi-même pourrions faire très prochainement une déclaration qui satisfera le député.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Excellence, sir Shridath S. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth.